

RÈGLEMENT « FUN CHALLENGE CLIÄRREF »

DÉFI 4: PHOTO SHOOTING

Durée : jusqu'au 5 décembre

Voici le **défi 4** du FUN CHALLENGE CLIÄRREF

Avec ce dernier défi, nous entrons dans l'univers plus culturel. Avec un petit jeu d'exploration, nous voulons partir à la découverte de notre commune. Vous recevrez un formulaire avec quelques photos. Ce sont tous des lieux, monuments, bâtiments ou installations dans nos villages. Savez-vous où les trouver ?

Si oui, nous vous invitons à vous rendre sur le site et à prendre une photo selfie devant ou à côté du lieu, du monument, du bâtiment, de l'installation. Vous pouvez alterner dans votre équipe pour qu'il y ait toujours quelqu'un d'autre sur la photo. Vous n'êtes pas obligé d'être tous ensemble sur une seule photo. Le lieu / monument / bâtiment / installation que vous avez trouvé doit être clairement reconnaissable sur la photo ainsi que la personne qui prend la photo.

Nous vous proposons un petit coup de pouce sous la forme d'un Joker : vous pouvez demander la LOCALITE pour 1 photo. Chaque équipe ne peut utiliser le Joker qu'une seule fois et le Joker ne s'applique qu'à 1 photo.

Une fois que vous avez trouvé tous les endroits recherchés, veuillez nous envoyer les documents suivants:

- le formulaire avec les détails demandés
- et les photos des endroits recherchés avec à chaque fois au moins une personne de votre équipe présente dans l'image

Le nom de la photo doit préciser de quelle photo il s'agit selon l'ordre indiqué dans le formulaire et où vous étiez (exemple : photo 1 + localité, photo 2 + localité, ...).

Soumettez vos photos avec le formulaire complété sous forme de lien via wetransfer.com à : city.management@clervaux.lu jusqu'au 5 décembre.

Créez 1 dossier, avec tous les documents inclus, qui porte le nom de votre équipe !!

Attribution des points :

Les formats de photos suivants sont acceptés : .jpg et .pdf

Chaque équipe qui remet le formulaire complet avec les photos recevra **5 points**.

Si l'équipe a noté le bon endroit et le bon emplacement pour chaque photo, il y aura **2 points pour chaque photo**.

Le jury se réserve le droit de récompenser un maximum de **3 équipes avec 5 points supplémentaires** en fonction de la créativité des photos prises.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir lors de votre voyage de découverte à travers la commune de Clervaux.